

**Planification des actions de mise en accessibilité des bâtiments prévu dans l'AD'AP**

Année AD'AP	(Plusieurs éléments)
Commune	Beaumont Hague
Etablissement	Ecole primaire

Date Prév action	Bâtiment	N°ERP Ad'ap	N° action	Action	Type de travaux	Avancement	Nombre action
<b>2016 1er Semestre</b>							
	<b>Ensemble</b>	ERP 08	<b>121</b>	Etudes MO	- Elaboration du programme pour la consultation des prestations intellectuelles concernant les travaux de mise en accessibilité (marché 1)	Réalisé	1
<b>2016 2ème semestre</b>							
	<b>Ensemble</b>	ERP 08	<b>122</b>	Consultation PI	- Consultation des prestations intellectuelles pour les travaux de mise en accessibilité (marché 1)	Réalisé	1
<b>2017 1er semestre</b>							
	<b>Ensemble</b>	ERP 08	<b>123</b>	Circulations intérieures horizontales	- Espace de manœuvre non conforme pour la porte de la classe 9 à l'étage dans la circulation. Supprimer le placard sur le palier de façon à avoir l'espace de manœuvre et la poignée conforme.	Demande dérogation	1
			<b>124</b>	Circulations intérieures verticales	- L'accès à l'étage n'est pas conforme. Car accessible par escaliers.	Demande dérogation	1
			<b>125</b>	Circulations intérieures verticales	- La largeur entre main courante de l'escalier allant vers la salle de classe n°8 est de 87 cm (< 1m). Hauteur des marches entre 18 et 19 cm. Casser l'existant pour élargir. L'escalier dans le hall: hauteur des marches entre 19 et 19,5cm. (> 17 cm) Les nez de marches ne sont pas contrastée.	Demande dérogation	1
			<b>126</b>	Equipements et dispositifs de commande	- Toutes les fenêtres sont non conformes, car les poignées sont au dessus de 1,30m. Remplacer les ouvrants et si besoin diminuer les allèges pour que les poignées soient à 1,3m maxi du sol.		

					Demande dérogation	1
		<b>127</b>	Public assis			
				- Un ordinateur doit être accessible, de même qu'un pupitre. Prévoir du mobilier adapté.		
		<b>128</b>	Public assis		Demande dérogation	1
				- Pupitre d'écolier non accessible. Prévoir du mobilier adapté.		
					Demande dérogation	1
<b>2017 2ème semestre</b>						
	<b>Ensemble</b>					
			ERP 08			
		<b>129</b>	Cheminelements extérieurs			
				- Pas de cheminement contrasté tactilement et visuellement. Réaliser un cheminement de 1,40m de largeur de revêtement différent du reste de la cour et qui soit contrasté.		
		<b>130</b>	Eclairage		A faire	1
				- 50 lux pour les circulations piétonnes de parcs de stationnement. Non conforme, mettre en place des luminaires le long du cheminement accessible.		
		<b>131</b>	Eclairage		A faire	1
				- 20 lux pour les parcs de stationnement. Non conforme, mettre en place des luminaires stationnement.		
					A faire	1
<b>2017 année</b>						
	<b>Ensemble</b>					
			ERP 08			
		<b>132</b>	Etudes Moe			
				- Etudes de conception pour les travaux de mise en accessibilité (marché 1)		
					A faire	1
<b>2018 1er semestre</b>						
	<b>Ensemble</b>					
			ERP 08			
		<b>133</b>	Consultation entreprises			
				- Consultation des entreprises pour les travaux de mise en accessibilité (marché 1)		
					A faire	1
<b>2019 2ème semestre</b>						
	<b>Ensemble</b>					
			ERP 08			
		<b>134</b>				

	Accès établissement	- On ne sait pas où est l'entrée dans le bâtiment lorsqu'on est au niveau du portail. Ajouter un élément contrasté.	A faire	1
<b>135</b>	Accès établissement	- Présence d'un ressaut au niveau de la porte entre le hall et la cour.	A faire	1
<b>136</b>	Circulations intérieures horizontales	- Pas de signalisation aux points de choix d'itinéraires ou en cas de pluralité de cheminement.	A faire	1
<b>137</b>	Circulations intérieures verticales	- Pour les 2 escaliers, les mains courantes ne sont pas rigide, continue et facilement préhensible, elle ne dépassent pas de la première et la dernière marche.	A faire	1
<b>138</b>	Circulations intérieures verticales	- Pour les 2 escaliers, absence d'appel de vigilance en haut des escaliers.	A faire	1
<b>139</b>	Eclairage	- Pas d'éclairage suffisant sur le cheminement extérieur.	A faire	1
<b>140</b>	Eclairage	-Circulations horizontales 100 lux. La seule zone conforme pour les circulations est le hall et au niveau de la salle de réunion le long de la bibliothèque. Toutes les autres circulations sont non conformes. Remplacer les luminaires, voire en ajouter pour obtenir les niveaux d'éclairage de 100 lux.	A faire	1
<b>141</b>	Eclairage	- Escaliers 150 lux. Non conforme pour tous les escaliers.	A faire	1
<b>142</b>	Equipements et dispositifs de commande	- Certains interrupteur ne sont pas contrastés par rapport au support. Remplacer les interrupteurs concernés.	A faire	1
<b>143</b>	Sanitaires	- Pas de sanitaire accessible. Restructurer les toilettes filles et garçon pour avoir dans chacun d'eux un toilette accessible.		

144  
Sanitaires

- Prévoir les urinoirs à des hauteurs différentes.

A faire 1

A faire 1

**Total général**

**24**